

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 17 mars 2017

N° 2017-156

Convocation du 10 mars 2017

Aujourd'hui vendredi 17 mars 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à Mme Maribel BERNARD Mme Elisabeth TOUTON à M. Pierre LOTHAIRE

Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA

M. Jacques BOUTEYRE à Mme Cécile BARRIERE

M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH

M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

Mme Laurence DESSERTINE à Mme Brigitte COLLET

M. Marik FETOUH à M. Philippe FRAILE MARTIN

Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST

M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Anne WALRYCK

M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Erick AOUIZERATE

Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Magali FRONZES

# PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h22

M. Arnaud DELLU à M. Serge TOURNERIE à partir de 10 ${
m h}30$ 

M. Gérard DUBOS à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 11 $^{
m 11}$ 

M. Jacques GUICHOUX à M. Michel VERNEJOUL à partir de 11h15

M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 10h45

Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h15

Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20

Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00

Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE à partir de 12h20 Mme Anne BREZILLON à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de

10h15

M. Nicolas BRUGERE à M. Daniel HICKEL à partir de 10h30

Mme Emmanuelle CUNY à M. Didier CAZABONNE jusqu'à 10h48

M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h53

M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 11h45

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h40

M. Bernard LE ROUX à Mme Emmanuelle AJON à partir de 12h00

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45

Mme Emile MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h40

### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:**

M. Franck JOANDET à partir de 12h40, M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE



Conseil du 17 mars 2017	Délibération
Direction générale Valorisation du territoire  Direction du foncier	N° 2017-156

Bordeaux - Allée de Boutaut et rue Robert Caumont - Ilot témoin "50 000 logements - Cession d'un terrain nu à la société AXANIS - Décision - Autorisation

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2016-619 du 21 octobre 2016 le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé de céder à la société AXANIS un terrain nu de 1 004 m2 environ sis allée de Boutaut et rue Robert Caumont à Bordeaux-Lac moyennant le prix de 263 750 euros dont 13 750 de TVA sur marge.

Afin d'être en conformité avec une récente réponse ministérielle précisant le régime d'application de la TVA sur marge, il importe de préciser les modalités financières de la cession comme suit :

La cession de la parcelle objet de la délibération n° 2016-619 du 21 octobre 2016 se fera au prix de 250 000 euros HT, Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en sus, conformément au taux en vigueur et selon le régime applicable au jour de réitération de l'acte authentique.

Les autres conditions restent inchangées.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

## Le Conseil de Bordeaux Métropole,

**VU** le Code général des collectivités <u>territoriales (CGCT)</u> et notamment l'article L5211-37,

VU le Code général des impôts (CGI) et notamment les articles 266 et 267,

VU la délibération n°2016-619 du 21 octobre 2016,

## **ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** pour assurer la conformité des modalités financières de cession à AXANIS du terrain nu sis allée de Boutaut et rue Robert Caumont à Bordeaux-Lac, avec le régime de TVA applicable au cas d'espèce, il importe de modifier la délibération n° 2016-619 du 21 octobre 2016,

<u>Article 1</u>: de modifer la délibération n° 2016-619 du Conseil de Bordeaux Métropole du 21 octobre 2016 relative à la cession à la société AXANIS du terrain nu sis allée de Boutaut et rue Robert Caumont à Bordeaux-Lac, cadastré TC 227, en précisant que le prix de cession s'établit à 250 000 euros HT, TVA en sus conformément au taux en vigueur et selon le régime applicable au jour de la réitération de l'acte authentique,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique de cession et tous autres documents afférents à cette mutation,

Article 3 : de confirmer les autres dispositions fixées par la délibération n° 2016-619 du 21 octobre 2016.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 17 mars 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 23 MARS 2017	Pour expédition conforme,
25 11/11/10 2017	le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 23 MARS 2017	
	Monsieur Jacques MANGON